

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

\*

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

28 juin 2016

Date d'affichage :

11 juillet 2016

L'AN deux mille seize, le 4 juillet 2016 le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET (jusqu'à la question n° 18), BOUCHET, CERLES, Mmes CHANIER, CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. FRIAUD (à partir de la question n° 4), Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

**ABSENTS :**

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal  
*absent à partir de la question n° 19*

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal  
*absent jusqu'à la question n° 3*

M. Daniel GRENET, Conseiller Municipal Délégué  
*a donné pouvoir à Michèle GRENET*

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Emilie LARRIEU*

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Pierre CERLES*

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Jacquie DIOGON*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Boris BOUCHET**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 JUILLET 2016**

**QUESTION N° 11**

**OBJET : Fournitures espaces verts (lots n°1, 2, 3 et 4) : avenant constatant le changement de statut de fournisseurs**

**RAPPORTEUR : Nicole PICHARD**

**Question étudiée par la commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 16 juin 2016.**

Lors de sa séance du 4 juin 2015, le Conseil a autorisé le Maire à signer les marchés suivants :

- Les lots 1 (engrais), 3 (Terreaux) et 4 (Gazons) avec l'entreprise NATURALIS
- Le lot 2 (Désherbants) avec l'entreprise CIMELAK

Ces deux sociétés ont informé la Commune d'un rapprochement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, dans le cadre d'une fusion. Afin de permettre la poursuite de l'exécution de ces marchés, un avenant s'avère nécessaire pour acter cette fusion.

Pour mémoire, les marchés ont été conclus pour une durée de 4 ans (août 2015 à août 2019) pour un montant total annuel de 73 000 € HT et comportent 7 lots au total.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **autoriser le Maire ou son représentant à signer l'avenant correspondant.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 4 juillet 2016**

**Le Maire,  
Président de Riom Communauté,**

*signé*

**Pierre PECOUL**